



Délibération n°2015-54
Conseil d'administration du 25 septembre 2015
Objet : dates de virements des pensions 2016

M. Domeizel, Président,
rend compte de l'exposé suivant :

EXPOSÉ

Vu l'article 60 du décret n°2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales, qui précise que le conseil d'administration fixe les conditions dans lesquelles sont émis les titres de pension et sont payés les arrérages,

Vu l'article 13-10° du décret n°2007-173 du 7 février 2007 relatif à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales qui précise que le conseil d'administration délibère sur les conditions dans lesquelles sont décidés et mis en œuvre les services aux retraités,

Vu l'avis favorable émis par la commission des comptes dans sa séance du 23 septembre 2015,

Le conseil d'administration délibère et, à l'unanimité, valide le calendrier 2016 des des virements (SEPA et internationaux) des pensions :

JANVIER	27-janv
FEVRIER	25-févr
MARS	29-mars
AVRIL	27-avr
MAI	27-mai
JUIN	28-juin
JUILLET	27-juil
AOÛT	29-août
SEPTEMBRE	28-sept
OCTOBRE	27-oct
NOVEMBRE	28-nov
DECEMBRE	23-déc

L'Isle Jourdain, le 25 septembre 2015
La secrétaire administrative du conseil,

Virginie Lladeres